Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 26 octobre 2001
N° CERTA-2001-AVI-130

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité d'IGMP sous SGI Irix

Conditions d'utilisation de ce document : http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html
Dernière version de ce document : http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2001-AVI-130

Gestion du document

Référence	CERTA-2001-AVI-130
Titre	Vulnérabilité d'IGMP sous SGI Irix
Date de la première version	26 octobre 2001
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité de SGI
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Déni de service.

2 Systèmes affectés

Toutes les versions de SGI Irix antérieures à 6.5.12f (incluse).

3 Résumé

Il est possible de bloquer le système à distance en utilisant une vulnérabilité liée à la gestion du protocole IGMP d'Irix.

4 Description

IGMP (*Internet Group Multicast Protocol*) est un protocole de gestion des groupes en multicast (Visio conférence, tableau blanc, etc.).

Un utilisateur mal intentionné peut, par la biais d'un packet IGMP habilement construit, bloquer le système à distance et sans compte utilisateur.

5 Solution

Appliquer le correctif de SGI :
ftp://patches.sgi.com/support/free/security/patches

6 Documentation

Bulletin de sécurité SGI :
ftp://patches.sgi.com/support/free/security/advisories/20011001-01-P

Gestion détaillée du document

26 octobre 2001 version initiale.